

ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET POLICIERS  
PROVINCIAUX DU QUÉBEC

—  
**Lancement du livre**  
*S'unir pour progresser*

—  
**48<sup>e</sup> Congrès :**  
**Opération Héritage**



# AU DEVOIR

/JUILLET 2016

/VOLUME 48

/NUMÉRO 2

**50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE**  
**DE L'ASSOCIATION**

# SOMMAIRE

1

50 ANS À S'UNIR POUR PROGRESSER

*Pierre Veilleux*

3

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX STRATÉGIES DE COMMUNICATION DE L'APPQ ENVERS LES MÉDIAS SOCIAUX ET LE GROUPE FACEBOOK APPQ

*Jacques Painchaud*

5

LA SQ EST MALADE, LA SQ REND MALADE

*Daniel Rolland*

6

NOTRE RÉGIME DE L'APPQ EST PLUS EN SANTÉ QUE JAMAIS : MAINTIEN DES PRIMES POUR UNE AUTRE ANNÉE!

*Luc Fournier*

8

CONGRÈS ANNUEL DES DÉLÉGUÉS 50<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION

13

REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DU QG QUÉBEC POUR LEUR CONFIANCE ET LEUR SOUTIEN DEPUIS 12 ANS

*Chrystian Leclerc*

10

UN CONGRÈS MARQUANT!

*Dominic Ricard*

14

HOMMAGES

*Julien Lemieux*

11

L'AVENIR DE L'ASSOCIATION

*Alphée Simard*

16

LA VIGILE

*Sylvain Leblanc*

12

OSONS LA RÉFLEXION

*Stéphane Jetté*

19

COMMENT REGARDER VERS L'AVENIR SANS COMPRENDRE LE PASSÉ?

*André K. Malouf, Réjean Corriveau et André Fiset*

1981, Léonard-De Vinci  
Sainte-Julie (Québec)  
J3E 1Y9

Tél. : 450 922-5414  
Télééc. : 450 922-5417

Responsable  
de la rédaction :  
Stéphanie Bourgault

Dépôt légal – Bibliothèque du Québec  
Tirage : 5 840

Les textes publiés dans cette revue sont la responsabilité de leurs auteurs. Les articles peuvent être reproduits à la condition d'en signaler la source.



Crédit photo : Jean Sinotte



ÉDITEUR :

Bureau  
1591, rue Principale, bureau 201  
Sainte-Julie (Québec) J3E 1W6  
Tél. : 514 908-2626

Administration, directeur général  
MARCEL FOREST, CPA, CA, ADM.A.

Directeur vente publicitaire  
ANDRÉ LABONTÉ

Directrice infographie  
NANCY BOSSÉ

Directrice service à la clientèle  
NANCY THIBEAULT



Pierre Veilleux

# 50 ANS À S'UNIR POUR PROGRESSER

L'année 2016 marque le cinquantième anniversaire de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec. Pour souligner l'événement, l'APPQ a procédé au lancement d'un livre qui retrace les moments forts de sa vie associative; un document de référence pour tous ceux et celles qui, de près ou de loin, s'intéressent à notre Association.

En marge du Congrès des délégués qui s'est tenu dans la grande région de Montréal, au début du mois de juin, le président de l'APPQ, M. Pierre Veilleux, s'est prêté à un exercice de Questions/Réponses au cours duquel il a traité de grands dossiers en cours à l'APPQ en plus de parler des principaux défis qui nous attendent.

## **AU DEVOIR (AD) – QUE PENSEZ-VOUS DES RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC?**

**Pierre Veilleux (PV)** – Souvenons-nous qu'il y a deux ans, on nous a annoncé environ 15 millions de coupures et, l'an passé, ils ont coupé un autre 30 millions, et à l'étude des crédits cette année on nous a dit qu'il y aura d'autres coupures. Comme je l'ai déjà dit à la partie patronale, si on me demande de retenir mon souffle une minute je peux y arriver, deux minutes je ne peux pas le garantir et trois minutes c'est certain que je n'y arriverai pas.

Donc, oui j'ai des inquiétudes pour le service à donner à la population. Concrètement, je ne vois pas de problématique particulière, mais nous, on le ressent par rapport à la gestion au niveau de la rigueur que l'employeur est en train d'imposer au niveau de la gestion de la convention collective. Beaucoup de questions sont soulevées par rapport à l'interprétation, mais

dans les faits, il n'y a pas là de véritables économies d'échelle à faire. On a l'impression que ces mesures, qui visent à contester certains aspects de la convention collective, s'apparentent à du pelletage par en avant. Cette attitude de l'employeur génère inutilement des irritants dans notre quotidien. On pourrait s'en passer.

## **AD – CONCRÈTEMENT, ÇA POURRAIT RESSEMBLER À QUOI?**

**PV** – Ça peut être pour l'octroi de vacances ou de congés, ça peut porter sur les heures de repas, le début de la relève ou des questions liées au temps supplémentaire. Bref, des volets de l'application de notre contrat de travail qui ne devraient pas faire l'objet de litiges.

## **AD – CROYEZ-VOUS QUE CES IRRITANTS PEUVENT AVOIR DES CONSÉQUENCES POUR LES MEMBRES, SUR LEUR FIERTÉ?**

**PV** – Je ne pense pas. L'organisation, la Sûreté, c'est une chose, et l'APPQ c'est une autre chose. La sortie du livre sur l'histoire de l'APPQ, puisqu'on souligne cette année le 50<sup>e</sup> anniversaire de notre syndicat, et chaque membre en aura une copie, contribuera au contraire à ajouter de la cohésion au sein des membres. Les membres vont constater d'où on part, et on part de loin, et les membres pourront, à travers ce récit, mieux comprendre notre cheminement de par les grandes batailles que nos prédécesseurs ont su livrer avec brio. Je crois que ce livre contribuera à mobiliser davantage nos membres en cette période de négociation.

## **AD – LA CRISE EN MILIEU AUTOCHTONE VA-T-ELLE APPORTER DES CHANGEMENTS DANS LES COMMUNAUTÉS OÙ VOS MEMBRES ONT À INTERVENIR AUPRÈS D'AUTOCHTONES?**

**PV** – Au niveau des effectifs, notamment pour les postes situés dans le nord du Québec, on devra en discuter à la table de négociation, ça ne fait aucun doute. Par ailleurs, suite aux événements de Val-d'Or, nous, comme Association, avons demandé que nos membres puissent compter sur des outils, des équipements adéquats pour rendre plus transparent le travail des policiers. Je pense ici à l'implantation de caméras corporelles. On a demandé à être consulté et à participer aux différents comités, au MSP comme à la SQ, qui auront à proposer des choix dans ce domaine. On pense que la caméra corporelle aura entre autres comme avantage de proposer un portrait global de l'intervention et non pas un court extrait sensationnaliste qui ne tient pas compte du contexte dans lequel s'est déroulée une intervention.

On a aussi demandé, suite à l'événement de Lac-Simon, qu'on nous fournisse des pistolets à impulsion électrique. Le *Taser*, comme on l'appelle communément, pourrait devenir une option intéressante dans certaines situations, et nos membres devraient pouvoir compter sur cet équipement, ça devrait faire partie de nos options lors d'une intervention. D'ailleurs, la Sûreté semble partager notre point de vue à ce sujet. Elle a en effet lancé un projet pilote visant à tester l'utilisation du *Taser*.

**« LA PLUS GRANDE RÉALISATION DES FONDATEURS DE L'APPQ A SANS DOUTE ÉTÉ DE RÉALISER, CONTRE VENTS ET MARÉES, L'IMPORTANCE DE S'UNIR POUR PROGRESSER. »**

Suite aux événements de Lac-Simon, j'ai demandé de prioriser le déploiement du *Taser* pour les membres qui interviennent en milieu autochtone, compte tenu de l'énorme pression que ces membres subissent au quotidien.

**AD – PARLEZ-MOI MAINTENANT DE LA PRISE DE MÉDICAMENTS CHEZ LES POLICIERS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC.**

**PV** – On a d'abord tracé un portrait de la prise de médicaments chez nos membres. On a constaté qu'en moyenne nos policiers consommaient plus de médicaments que l'ensemble de la population. On s'attaque maintenant aux causes, aux raisons qui pourraient expliquer ce phénomène. On a présentement trois études en marche. La première, qui est paritaire, porte sur la gestion de la fatigue, les horaires de travail et leurs conséquences. La seconde porte sur les risques cardio-vasculaires, dont notamment les habitudes alimentaires qui, comme on le sait, peuvent avoir des incidences sur la santé de nos membres. Enfin, la troisième étude portera sur les stress générés par les procédures judiciaires et quasi-judiciaires que peuvent subir certains de nos membres. Le travail de policier est complexe et stressant, nous le savons tous. Les résultats de ces études nous aideront à mieux supporter nos membres aux prises avec le stress lié au travail. Nous sommes très proactifs à ce chapitre, on veut vraiment s'attaquer au cœur du problème.

**AD – QU'EN EST-IL DES NOUVEAUX UNIFORMES?**

**PV** – Je suis un patrouilleur de carrière, et ce qui m'apparaît important quand on parle d'uniformes en 2016, c'est de s'assurer que les matériaux, les tissus, seront choisis en fonction des véritables besoins de nos membres. Ce qu'on nous a présenté rencontre, avec des tissus plus techniques, les demandes qu'on formule depuis des années.

**AD – QUE REPRÉSENTE LE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'APPQ POUR VOUS, PIERRE VEILLEUX?**

**PV** – Ça représente d'abord une fierté incroyable. Je pense, comme je le disais plus tôt, que ce cinquantième aura un effet mobilisateur sur nos membres, d'autant plus qu'il y a de nombreux

**« JE SUIS PARTICULIÈREMENT FIER DU NIVEAU DE PROFESSIONNALISME ATTEINT PAR NOTRE ORGANISATION SYNDICALE. »**

jeunes qui ont récemment fait le choix de s'impliquer au sein de notre syndicat. On comprendra que pour eux, en connaître plus sur l'histoire de leur organisation syndicale ne peut être qu'un plus, ça ne fait pas de doute. Le livre permettra aussi d'informer le public sur cet aspect méconnu, et tout à fait intéressant, de la naissance de l'APPQ en pleine tourmente sociale et politique, en pleine révolution tranquille. Les membres sont fiers de faire partie de ce qu'on qualifiait de police provinciale, de police nationale. Je crois que la population devrait également être fière de sa police.

**AD – LA POLICE PROVINCIALE EST-ELLE UNE POLICE POLITIQUE?**

**PV** – Je ne crois pas! C'est certain qu'on a un lien contractuel avec le gouvernement. Il faut voir que ce n'est pas que la SQ qui relève du politique, c'est le cas de tous les autres corps de police au Québec. Le fait que la politique nomme le directeur général est probablement ce qui contribue le plus à l'étiquette de police politique.

Mais en regardant l'histoire de notre Association, je pense qu'on pouvait davantage parler de police politique dans les années 1960, à l'époque de Duplessis par exemple, qu'on peut en parler aujourd'hui. Il y a un monde qui sépare la façon de faire de la police d'aujourd'hui de la façon dont elle se faisait il y a 50 ans.

**AD – QUELLE EST, SELON VOUS, LA PLUS GRANDE RÉUSSITE DE L'APPQ?**

**PV** – C'est d'avoir, contre vents et marées, réussi à se faire reconnaître comme association, réussi à se faire respecter. C'est d'avoir vu l'importance de **S'UNIR POUR PROGRESSER**. Il faut savoir qu'à l'époque, un gars comme Arthur Vachon, un pionnier qui a voulu syndiquer les policiers de la police provinciale, a perdu son emploi puisqu'à cette époque il était interdit de s'associer. Ce n'est pas rien.

La seconde réussite de l'Association, et c'est grâce à tous ceux qui y ont œuvré depuis ses tout premiers débuts, je dirais que c'est la professionnalisation de notre organisation syndicale. Je dirais aujourd'hui que s'il existait une norme ISO pour les syndicats, on pourrait facilement atteindre ces standards. Ça contribue à faire de nous un syndicat moderne, un syndicat respecté.

**AD – QUEL EST LE PLUS GRAND DÉFI DE L'ASSOCIATION?**

**PV** – Je dirais que c'est le vaste territoire du Québec et les nombreuses disparités, les nombreuses réalités différentes qu'on retrouve, qu'on soit à Havre-Saint-Pierre, à Drummondville, en Abitibi ou à Campbell's Bay. Ce sont des réalités avec lesquelles nous devons composer et éviter de faire éclater les conditions de travail selon qu'on vit telle ou telle réalité. Ça doit tenir dans un seul et unique contrat de travail : ça, c'est tout un défi!

**AD – DE QUOI ÊTES-VOUS LE PLUS FIER?**

**PV** – C'est d'avoir modernisé les relations de travail. Mes expériences syndicales m'ont appris qu'il existe plusieurs façons de négocier et je suis un partisan de celles qu'on qualifie de négociation raisonnée. Je suis également heureux d'avoir obtenu du Gouvernement du Québec qu'il adhère à un nouveau modèle de négociation qui sera guidé par des comparaisons, avec des corps de police comparables, et qui a une base scientifique solide, et qui se veut objectif. Ce sera très différent de la négociation traditionnelle, et c'était souhaitable. Il fallait là aussi se moderniser et on l'a fait. Si c'est bien appliqué, si nos vis-à-vis sont de bonne foi, je ne vois pas pourquoi notre négociation ne se déroulerait pas bien. J'ai confiance en ce système, mais si on devait un jour faire des moyens de pression, soyez assurés que ce sera pour de bonnes raisons. ♦

Merci.

# RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX STRATÉGIES DE COMMUNICATION DE L'APPQ ENVERS LES MÉDIAS SOCIAUX ET LE GROUPE FACEBOOK APPQ



Jacques Painchaud

qu'une vigie sur les réseaux sociaux dans le cadre des négociations;

6. Le comité recommande d'impliquer la structure syndicale pour contrer la démobilisation et la désinformation pouvant émaner des divers réseaux sociaux par les stratégies d'intervention syndicales suivantes :

- a) Que le CPC syndical s'assure du traitement et de l'analyse des messages viraux en répondant par un argumentaire mettant fin à la désinformation;
- b) Que le comité de Stratégie normalement déployé lors des moyens de pression puisse assurer un rôle actif en regard de la vigie des réseaux sociaux mettant un frein à la démobilisation;
- c) Que les directeurs syndicaux puissent assurer avec le support des délégués syndicaux de chaque unité l'acheminement au CPC syndical et comité de Stratégie de tout message viral et/ou commentaires perçus sur divers réseaux sociaux visant l'Association et le cadre des négociations;
- d) Que les éléments d'information produits par le CPC syndical pour contrer les messages viraux soient transmis à l'ensemble des directeurs et des délégués afin que l'ensemble des membres puisse être dûment informé de façon juste et fiable.



## Stratégies de communication envers les médias sociaux<sup>1</sup>

Le comité de Restructuration<sup>2</sup> fut mandaté pour évaluer la pertinence d'ajouter des ressources en regard d'un plan d'intervention sur le phénomène des réseaux sociaux, en ce qui concerne les communications entre les membres syndiqués de l'Association.

Le comité s'est réuni pour aborder le sujet les 2 avril et 10 juillet 2014. Il est à noter que l'Association avait mandaté M. Pierre Bouchard, spécialiste en communications. Celui-ci a produit un rapport<sup>3</sup>. Les membres du comité ont pris connaissance dudit rapport. Il y a eu consensus au sein du comité à l'effet que :

1. Le comité reconnaît que l'Association a eu des difficultés dans la gestion de l'information relative aux négociations en raison des réseaux sociaux et de courriels viraux ayant causé de la démobilisation et de la désinformation au détriment d'une communication claire et objective, d'où la demande d'évaluer par le comité la pertinence d'ajouter des ressources et/ou structures Web pour pallier à ce problème;
2. Faisant suite à l'analyse du rapport de M. Pierre Bouchard, le comité conclut

qu'il n'y a pas lieu de créer une page Facebook et/ou page Web de type « blogue », permettant d'échanger ou d'intervenir avec les membres, notamment en raison des nombreuses difficultés inhérentes aux ressources nécessaires pour y donner suite de façon correcte, tout en considérant les faibles retombées positives de cette démarche;

3. Le comité a constaté que, depuis les difficultés rencontrées avec les réseaux sociaux suite aux dernières négociations et élections (2012), il n'y a pas eu d'événement au niveau des communications justifiant une vigie informatique et/ou d'intervention impérative de l'Association;
4. À ce jour, il n'y a pas lieu de procéder à l'embauche d'une ressource interne et/ou externe pour effectuer une vigie des communications visant l'Association sur les réseaux sociaux. De plus, le comité est d'avis que la création d'une page Facebook et/ou Web pour les communications n'aura pas d'effets sur ce qui pourrait être dit sur d'autres pages (ex. : collège SQ sur Facebook);
5. Le comité considère qu'il est néanmoins important d'établir une stratégie des communications ainsi

<sup>1</sup>Recommandations relatives aux stratégies de communication de l'APPQ envers les médias sociaux, document préparé par le comité de Restructuration et présenté au Conseil de direction le 10 décembre 2014.

<sup>2</sup>Les membres du comité de Restructuration de l'APPQ pour cette étude: **M. Jacques Painchaud**, vice-président à la Discipline et à la déontologie; **M. Luc Fournier**, vice-président aux Finances; **M. Roger Dubé**, directeur syndical / Bas-Saint-Laurent; **M. Stéphane Jetté**, directeur syndical / Montérégie Est; **M. Serge-Alexandre Gervais**, délégué / Division des enquêtes MCQ; **M. Ghislain Dorion**, délégué / MRC de Montmagny.

<sup>3</sup>Pierre Bouchard, *Les médias sociaux – Impacts sur leur utilisation*, Indico Communication, mars 2013.

Dans la mesure où il y aura des éléments nouveaux relatifs à la problématique pouvant être reliée aux réseaux sociaux et courriels viraux, le comité demeure disponible pour réévaluer la pertinence d'ajouter ou de recommander l'ajout de ressources humaines et/ou structure d'information sur une base temporaire et/ou permanente.

Nous croyons que les stratégies d'intervention recommandées pour répondre à la problématique des communications sur les réseaux sociaux lors des périodes de négociation seront suffisantes et adéquates pour parer aux difficultés de ce genre. Si le Conseil de direction considère l'ajout d'une vigie d'information par une ressource externe sur une base temporaire, cette mesure peut se justifier et s'insérer parfaitement dans les stratégies d'intervention syndicales recommandées par le comité de Restructuration. À cet effet, ces recommandations relatives aux stratégies de communication de l'APPQ envers les médias sociaux ont été présentées au Conseil de direction en décembre 2014, puis entérinées au Congrès de 2015.

### Groupe Facebook APPQ

Dans le but d'optimiser l'accessibilité de nos membres aux divers moyens de communication, le comité de Restructuration s'est réuni de nouveau le 12 avril 2016 pour examiner la possibilité d'accroître la visibilité par nos membres des sources d'informations syndicales existantes, sans coût et autres ressources additionnelles.

Bien que nous croyons que la revue *Au Devoir*, nos bulletins de l'APPQ, la capsule *Info-contact*, ainsi que le contenu de la page Web de l'APPQ constituent d'excellents outils de communication, nous avons constaté au cours de la dernière année, par des échanges avec plusieurs de nos membres, que ceux-ci ne semblaient

pas être au courant de manière constante de l'actualité, des actions et des travaux syndicaux. Nous sommes également conscients que la plupart de nos membres ont maintenant des applications actives sur leur téléphone cellulaire pour lesquelles ils sont saisis de notifications, notamment par l'intermédiaire de populaires plateformes de communication, telles que Facebook et Twitter.

Lors du dernier Congrès annuel des délégués syndicaux de l'APPQ, le comité de Restructuration a présenté les modalités permettant à l'APPQ d'utiliser une plateforme d'information de type « non-blogue » via Facebook. L'ensemble des supports de communication déjà utilisé par l'APPQ demeurerait donc inchangé, mais le contenu présent sur ces divers modes se verrait unifié et publié selon le type d'information, sur les plateformes « groupe secret » Facebook. Ceci pourrait dès lors constituer un moyen additionnel de transmettre l'information de façon accessible et conviviale, permettant ainsi de rejoindre un plus grand nombre de personnes sans délai, et ce, directement sur leur téléphone intelligent.

Afin de pouvoir rejoindre votre Groupe secret APPQ sur Facebook, voici la procédure à suivre<sup>4</sup> (votre représentant syndical peut également vous aider dans votre démarche) :

- ◇ Si vous êtes délégué, vous recevrez de la part de votre directeur une invitation à rejoindre le Groupe. Vous n'aurez qu'à l'accepter!
- ◇ Si votre directeur n'a pas de compte Facebook, vous serez invité à lui acheminer votre courriel lié à votre compte Facebook. Vous recevrez par la suite une invitation de l'administrateur pour rejoindre le Groupe.
- ◇ Pour les délégués qui n'ont pas de compte Facebook, nous vous

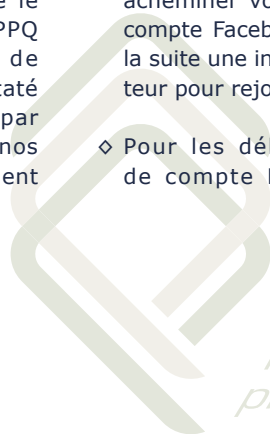
invitons à en créer un ou à acheminer directement à l'administrateur les courriels liés aux comptes Facebook des membres de votre district. Ces membres recevront ensuite une invitation de l'administrateur du Groupe.

- ◇ Pour ajouter des membres, veuillez vous rendre à la section de droite sur la page *Ajouter des membres*.
- ◇ La recherche des membres peut se faire par nom Facebook (si vous êtes déjà ami) ou par courriel. Vous devrez entrer vous-même les informations et, au préalable, avoir fait les vérifications de sécurité avant d'ajouter des nouveaux membres.
- ◇ Vérifications de sécurité : les paramètres du mode groupe secret diffèrent du mode groupe privé. Il est important de prendre les mesures nécessaires afin de limiter l'accès à cette page aux membres de l'APPQ (demander le matricule, les 5 derniers chiffres du numéro d'assurance sociale et le nom – même procédure que pour accéder à notre site Web).
- ◇ Une fois le membre ajouté, l'administrateur du site recevra une notification indiquant qu'un ajout est en attente d'approbation. Suite à son approbation, le membre aura accès à toutes les publications présentes sur la page.

Au moment d'écrire cet article, plus de 1 823 membres de l'APPQ sont déjà réunis dans ce Groupe secret. N'hésitez pas à vous joindre au Groupe si ce n'est déjà fait. Merci à tous pour votre intérêt et votre collaboration dans ce projet. ◇

Syndicalement vôtre!

**Jacques Painchaud LL. M. (Droit)**  
Vice-président à la Discipline  
et à la déontologie



*Association des  
policières et policiers  
provinciaux du Québec*

<sup>4</sup>La procédure à suivre fut présentée au Congrès par l'administratrice du groupe Facebook APPQ, soit l'adjointe au président, M<sup>me</sup> Stéphanie Bourgault.



# LA SQ EST MALADE, LA SQ REND MALADE

**Daniel Rolland**

QU'

est-ce qui m'a amené à vouloir titrer mon article ainsi? Au début, j'ai choisi « La SQ est malade » pour par la suite le réorienter vers « La SQ rend malade ». Or, à bien y penser, se sont deux vérités actuelles, deux vérités que je soulève depuis plus de dix ans sans avoir d'écoute du côté patronal.

Après avoir demandé à plusieurs reprises au cours des six dernières années d'où provenait le chiffre de 65 000 jours d'absence véhiculés par le chef du Service de la santé et de la sécurité du travail, nous avons pu finalement avoir une présentation en février dernier. Cette étude, quoique bien structurée, ne fait pas de distinction entre les maladies de diverses natures. On vient plutôt faire l'analyse en termes de nombre de jours. Les « un jour, deux jours, trois jours » pour se terminer avec deux catégories qui donnent des frissons, les « 51 à 99 jours » et, finalement, les « 100 jours et plus », mais on parle de quoi au juste? De maladie psychologique? De problèmes musculo-squelettiques? De cancer? Présenter des chiffres, c'est un; la réalité que recouvre ces chiffres, c'est deux. C'est là que se trouve la clef pour enfin trouver une solution, mais encore faut-il, du côté de l'employeur, vouloir la trouver et mettre en place les solutions retenues. Encore faut-il vouloir travailler en partenariat avec l'APPQ et son département de santé. Encore faut-il s'enlever de la tête que nos membres, vos employés, sont des fraudeurs de banque de maladie et s'ouvrir les yeux sur ce qui cause tant de jours de maladie.

Lorsqu'on veut trouver une solution pour le bien-être de ses employés, on fait comme nous avons fait à l'APPQ : on n'accuse pas. On fait plutôt des recherches sur les causes. Quatre études ont été réalisées ou sont en cours actuellement. On se souviendra de l'étude du Dr Christian Voirol qui nous disait que même le présentisme a ses risques en démontrant qu'une personne sur cinq avait tous les symptômes de dépression, soit 20 % du *staff*. Wow! Notons qu'une présentation a été faite à l'État-major en septembre 2014. La SQ a fait quoi depuis?

Une étude sur les lombalgies a été produite par une étudiante au doctorat de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Elle démontre que 67,4 % de près de 3 600 policiers ayant répondu au sondage ont dit avoir souffert de maux de dos dans les 12 derniers mois. Lorsque l'on m'a présenté le diaporama de l'étude le 14 juin dernier, j'ai remarqué la collaboration de l'ergonome de la SQ. J'ai également été informé qu'en septembre 2015, une présentation préliminaire de la recherche fut faite à l'APSAM<sup>1</sup> où était aussi présent un préventiviste du service de santé de la SQ. La prise de connaissance de cette étude par l'ergonome de la SQ a permis de soutenir la proposition de l'étui à la cuisse. Toutefois, lorsque j'ai voulu discuter de l'étude sur les lombalgies avec la directrice de la Division de la santé et de la prévention au travail (nouveau nom du Service de la santé et de la sécurité du travail), cette dernière n'était même pas au courant de ce que j'avançais. L'information ne s'est pas rendue à elle. L'information, c'est fait pour circuler, d'autant plus lorsqu'elle vient révéler sur une base scientifique inattaquable que « l'ensemble des 2 411 policiers ayant souffert de lombalgie au cours des 12 derniers mois ont cumulé 13 976 jours d'absence pendant la dernière année à cause de leur problème au bas du dos avec une moyenne de six jours d'absence par policier. »

Transposées à la SQ, ces données révèlent que ce sont des milliers de jours d'absence qui pourraient être évités si on se donnait les moyens d'agir sur l'ergonomie du véhicule et sur l'hygiène posturale. Par exemple, les consoles des véhicules ne sont pas sécuritaires pour votre santé. Il faudrait voir à les remplacer par un autre modèle ou tout simplement par une demi-console. Et si nos solutions ne sont pas bonnes, que l'employeur en propose d'autres. Même chose pour les sièges des véhicules de patrouille. Nous avons fait des représentations pour que soit adopté le modèle C.R.O.I. adapté au travail policier. Pas d'écoute là non plus et pas de contre-proposition non plus. Pas plus qu'on ne veut reconnaître que la rédaction de rapport sur le terminal véhiculaire amène à adopter une position où le corps est en torsion et que l'augmentation du temps passé dans le véhicule contribue aussi au développement de lombalgies chroniques. Quand je vous dis que la SQ rend malade...


Mettons de côté la question de la lombalgie et demandons-nous maintenant la question suivante : comment se fait-il que depuis dix ans les arrêts de travail pour raison psychologique ont augmenté dramatiquement? Ce n'est pas à cause des intégrations et ce n'est pas non plus en raison d'un changement de génération. Je suis plutôt d'avis que c'est à cause des compressions budgétaires, des attritions, des relocalisations de service et des restructurations qui ont toujours pour

but d'en faire toujours plus avec moins. L'épuisement professionnel porte bien son nom : épuisement. Qu'est-ce que l'employeur fait pour enlever de la pression sur son personnel? On nous dira que c'est une politique gouvernementale. Qu'est-ce que ça change à l'obligation de l'employeur de protéger la santé de ses employés?

L'employeur a-t-il peur de réaliser que sa structure n'est pas adéquate, que son personnel n'est pas déployé correctement, que l'organisation du travail doit être réévaluée et j'en passe? La peur de gratter pour aller à la source du problème fait en sorte que la SQ est malade. C'est l'inaction qui fait que le taux d'absence pour maladie augmente. C'est la peur d'agir en prévention qui nuit au personnel. C'est le manque de volonté d'agir qui alimente la controverse.

Je suis sensible à notre Annexe « C ». C'est notre garantie salariale en cas de maladie, d'autant plus précieuse quand la maladie est à long terme. Je n'ai nul doute que nous l'utilisons de façon responsable. Nous sommes présentement à un croisement des chemins. Indépendamment de l'opinion de mon employeur sur l'utilisation de l'Annexe « C », je persiste à dire haut et fort que le problème est multifactoriel. On doit revoir plusieurs facteurs :

- ◇ l'organisation du travail;
- ◇ le déploiement des effectifs;
- ◇ les méthodes et la distribution du travail;
- ◇ les horaires et les heures de travail;
- ◇ surtout investir dans la prévention.

Gérer une situation comme celle-ci ne se fait pas par des coupures de salaire, des contestations devant les instances administratives, ou bien en travaillant en vase clos ou en confrontation. La clef, c'est le travail paritaire. Une solution paritaire sera toujours une solution gagnante. Si nous voulons préserver l'Annexe « C » comme nous la connaissons, l'employeur devra travailler avec nous pour la mise en place de solutions durables et ces solutions passent par la prévention. La banque de congés de maladie appartient aux parties, de parts égales. Aujourd'hui, on vient me dire que l'Annexe « C » est en danger. Alors, je lance une « X<sup>ième</sup> » invitation à travailler ensemble. Il serait temps pour l'employeur d'arriver au XXI<sup>e</sup> siècle. 

**Daniel Rolland**

Vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles

<sup>1</sup> Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « affaires municipales »

# NOTRE RÉGIME DE L'APPO EST PLUS EN SANTÉ QUE JAMAIS : MAINTIEN DES PRIMES POUR UNE AUTRE ANNÉE!



Luc Fournier

## MERCI DE VOTRE PATIENCE!

Dans le processus d'amélioration des services envers nos membres, des retards indépendants de notre volonté pourraient affecter les temps de réponse. Sachez qu'une fois les ajustements nécessaires apportés, vous n'en serez que mieux servis.

**Bien contrôler nos coûts, c'est payant : c'est ainsi que nous pouvons maintenir les primes actuelles des protections pour une autre année!** De plus, dans le cadre de notre saine gestion du régime d'assurance collective de l'APPO, nous avons mis à jour quelques règles administratives pour améliorer des services.

Cependant, comme nous avons également noté une augmentation de la consommation des médicaments originaux, nous rappelons dans ce communiqué les simples gestes à poser pour réduire les coûts du régime tout en vous faisant économiser. **Nous veillons sur nos membres retraités aussi.**

La caisse de santé et de bien-être a réalisé un surplus au 31 décembre 2015. Nous avons choisi d'utiliser une portion de ce surplus pour mettre à jour la protection d'assurance vie de certains membres retraités.

À titre d'information, les services offerts de la part de l'assureur que nous avons ne répondant plus à nos critères de qualité, nous avons choisi l'Industrielle Alliance le 1<sup>er</sup> décembre dernier. Cela ne change rien pour vous; vous continuez à communiquer avec nous pour toute question sur l'assurance vie.

– Luc Fournier, vice-président aux Finances

**Veillez prendre connaissance de la grille de coûts des protections dans le portail ASSURANCES à la section ASSURANCE MALADIE ET VIE.**

## MAINTIEN DES PRIMES ACTUELLES AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2016

Les primes de toutes les protections demeurent inchangées pour une autre année.

Il est bon de noter que les augmentations de primes du régime, au cours des cinq dernières années, ont été en moyenne de presque 5 % moins élevées que celles du marché pour les soins hospitaliers et médicaux et 2 % moins élevées pour les soins dentaires.

### SOINS HOSPITALIERS ET MÉDICAUX ET SOINS DENTAIRES

**3<sup>e</sup> année sans augmentation** des primes depuis 2012.

### ASSURANCE VIE DE BASE POUR LES MEMBRES ACTIFS

Cotisation maintenue à **0,33 \$ par 1 000 \$** de protection.

Protection maintenue à **107 000 \$** jusqu'à la signature du prochain contrat de travail.

### MALADIES REDOUTÉES

**Aucune augmentation** jusqu'en 2018.

### ASSURANCE VIE FACULTATIVE

**Aucune augmentation** jusqu'en 2018.

Les spécialistes de la santé et de la criminologie de La Vigile sont toujours disponibles pour vous aider. Vous avez **ACCÈS EN TOUT TEMPS** au service d'aide confidentiel :

soir et nuit :

**1 888 315-0007**

de 8 h à 17 h

**581 742-7001**

**www.lavigile.qc.ca**

## LA VIGILE

Nous ne parlerons jamais assez de l'importance de la santé mentale dans un métier comme le nôtre. La Vigile est là pour vous aider à simplifier votre vie et même à l'améliorer.

Les montants remboursés seront augmentés au 1<sup>er</sup> juillet 2016 pour tenir compte de l'augmentation des coûts d'hospitalisation :

- Traitement relié à la gestion de la colère, remboursement augmenté à **204 \$ par jour**;
- Traitement relié aux syndromes post-traumatiques, remboursement augmenté à **204 \$ par jour**;
- Toute autre thérapie fermée, remboursement augmenté à **153 \$ par jour**.

## POUR VOUS LES MEMBRES RETRAITÉS

Rappelons que l'assurance vie de base est sans frais pour les membres retraités. Les protections suivantes ont été augmentées comme suit :

## AUGMENTATION DE VOTRE PROTECTION D'ASSURANCE VIE DE BASE

	SI VOTRE DATE DE RETRAITE EST...			
	avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1990	entre le 1 <sup>er</sup> janvier 1990 et le 31 mai 2004 inclusivement	entre le 1 <sup>er</sup> juin 2004 et le 31 décembre 2014 inclusivement	le 1 <sup>er</sup> janvier 2015 ou après
et vous êtes maintenant âgé de 60 à 64 ans	14 000 \$ <del>11 000 \$</del>	22 500 \$	30 000 \$	35 000 \$
et vous êtes maintenant âgé de 65 ans ou plus	14 000 \$ <del>11 000 \$</del>	17 000 \$ <del>12 000 \$</del>	20 000 \$ <del>15 000 \$</del>	20 000 \$ <del>17 000 \$</del>

Les autres montants de protection ne changent pas. Au besoin, consultez votre sommaire des protections pour les connaître.

Sachant que la consommation de médicaments originaux a augmenté de 19,2 % dans la dernière année, vaut mieux s'attaquer dès maintenant à sa réduction.

## CONSOMMATION DE MÉDICAMENTS ORIGINAUX : 19,2 % D'AUGMENTATION

Les remboursements liés aux médicaments correspondent à 72 % des coûts du régime. C'est la plus grande dépense du régime; heureusement, nous pouvons tous agir pour réduire ce coût.

**Acheter pour 3 mois à la fois de provisions de médicaments.**

Ce petit geste réduit vos frais de franchise ainsi que les frais du pharmacien.

**Il a le plus grand impact sur le coût des médicaments du régime.**

**Demander la version générique du médicament dès qu'elle existe.**

La version générique de **Ciprallex**, de **Cymbalta** et de **Prometrium** est maintenant disponible. Demandez-la dès maintenant à votre médecin ou à votre pharmacien.

**Vous assurer que votre pharmacie offre les meilleurs prix pour vos médicaments sans compromettre la qualité des services que vous recevez.**

Utilisez votre carte médicaments et soins dentaires.

Utilisez le courriel →

## OBTENEZ PLUS RAPIDEMENT VOS REMBOURSEMENTS

- 1 Indiquez votre matricule sur vos factures.
- 2 Prenez une photo de vos factures.
- 3 N'oubliez pas de joindre l'ordonnance médicale, lorsqu'elle est requise. Pour savoir si une ordonnance médicale est requise, veuillez consulter l'article 15.05 du règlement du régime à la section **Assurance maladie et vie** du portail **Assurances**.
- 4 Faites-nous parvenir le tout au courriel pertinent :  
**Soins médicaux :**  
reclamationmaladie@appq-sq.qc.ca  
**Soins dentaires :**  
reclamationdentaire@appq-sq.qc.ca

N'hésitez pas à communiquer avec l'APPQ pour toute question relative à votre régime d'assurance collective au

**450 922-5414, poste 1** ou au **assurances@appq-sq.qc.ca**

10<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> participation au Congrès annuel des délégués



**Josée Boutin 10<sup>e</sup>**



**David Doucet 10<sup>e</sup>**



**André Ferland 10<sup>e</sup>**



**Patrick Gaucher 10<sup>e</sup>**



**Gabriel Girard 10<sup>e</sup>**



**Marc Lamarre 10<sup>e</sup>**



**Gino Lévesque 10<sup>e</sup>**



**Simon Ouellet 10<sup>e</sup>**



**Mario Turcotte 10<sup>e</sup>**



**Rémy Bouchard 13<sup>e</sup>**



**Gabriel Girard 13<sup>e</sup>**



**Pierre Lavallée 13<sup>e</sup>**



**Jacques Lavigne 13<sup>e</sup>**



**Dominic Marcoux 13<sup>e</sup>**



**Richard Rhéaume 13<sup>e</sup>**



**Rock Soucy 13<sup>e</sup>**



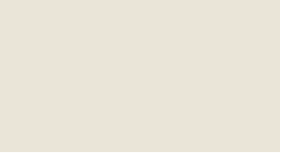
**Gaétan Boulianne 20<sup>e</sup>**



**Pierre Veilleux 20<sup>e</sup>**



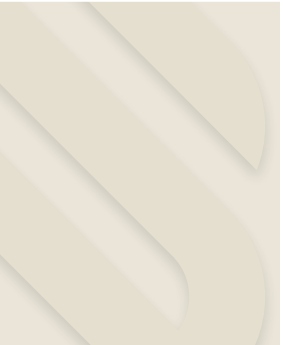
**Luc Fournier 25<sup>e</sup>**



**Hommage à nos chers disparus**



**MM. André K. Malouf et Réjean Corriveau ainsi que M<sup>e</sup> André Fiset, coauteurs du livre S'unir pour progresser – 50 ans d'histoire de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec, en compagnie du président de l'APPQ, M. Pierre Veilleux**



**Gilbert Rochon, président de l'APPQ – 1966 à 1967**



**M. Martin Coiteux, ministre de la Sécurité publique du Québec, et M. Pierre Veilleux, président de l'APPQ**



# UN CONGRÈS MARQUANT!



**Dominic Ricard**

Chers collègues,

**V**oilà déjà 11 congrès depuis 2006 auxquels j'assiste depuis le début de mon implication syndicale à l'APPQ. Durant cette période, j'ai vu différents types de congrès avec différents enjeux étalés au fil du temps. Cependant, un congrès comme celui de juin dernier, avec autant d'enjeux qui se croisent dans le temps, jumelé au 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Association, demeurera certainement unique.

Malgré le fait que la négociation ne soit pas terminée, les délégués ont pu voir les présentations sur nos méthodes de travail en lien avec la négociation et un aperçu des sujets abordés jusqu'à présent lors de la présentation de Pierre Veilleux dès l'ouverture du Congrès.

De plus, il y a eu une présentation de la part d'un partenaire externe avec qui on est en lien afin de nous appuyer dans la négociation, ainsi qu'une présentation de la décision de la Cour suprême concernant la Saskatchewan.

Il faut également ajouter la présentation du comité du CREF portant sur une étude relative aux impacts psychologiques subis par nos membres qui sont impliqués dans des procédures criminelles et déontologiques. Il est à noter que celle-ci était appuyée par les constats d'une criminologue de l'Université de Montréal chapeautant l'étude. Sans oublier les sujets abordés comme le BEI, les accidents de travail et l'étude à venir sur les horaires de travail et bien d'autres.

Nous avons eu droit à la présence du ministre de la Sécurité publique qui est venu s'adresser aux congressistes en leur livrant un message fort intéressant. Une première depuis mon premier congrès en 2006.

Il est important également de souligner que le directeur général Martin Prud'homme, assisté de ses deux directeurs généraux adjoints Yves Morency

et Sylvain Caron, suite à l'invitation de l'APPQ, sont venus s'adresser à l'assemblée des délégués, mais également et surtout, répondre à leurs questions pendant près de deux heures et demie. Un exercice bien fait par les délégués malgré les inquiétudes qui planent dans plusieurs dossiers. L'exercice a été très apprécié et aucune question ne fut évitée par la direction. Cet exercice a permis également d'avoir un message clair de la direction sur différents dossiers de l'heure, dont le fait que la Sûreté n'est pas une police à quota! Ce message, répété à plusieurs reprises par M. Prud'homme, semble parfois contraster avec les agissements de certains gestionnaires actuellement.

Comme nous étions dans l'année du 50<sup>e</sup> anniversaire, il y a eu la présentation du livre sur l'histoire de l'Association. Le mouvement syndical en général fait souvent l'objet de critiques de ses membres et c'est tout à fait normal. Cependant, il faut se questionner et se critiquer de façon constructive afin de mieux avancer et de mieux servir les membres que l'on représente. Je suis convaincu également qu'il est tout aussi important de se rappeler d'où on vient, et ainsi mieux connaître notre histoire, afin d'éviter de refaire les erreurs du passé, mais également dans le but de comprendre pourquoi nous sommes rendus à la situation actuelle. En ce sens, le livre sur notre histoire est un outil qui mérite d'être lu.

Le banquet de clôture du Congrès fut un autre moment fort alors que nous avons eu droit à la présentation par notre président Pierre Veilleux et du premier président élu par les membres de l'APPQ, M. Gilbert Rochon. Ce dernier s'est adressé avec émotion aux invités. Il faut remettre en perspective qu'il était un des membres fondateurs dès la première heure de la création de l'APPQ en 1965, dans le salon d'un appartement privé quasi clandestinement.

50 ans plus tard, il s'adressait à une salle comble du banquet clôturant le Congrès sous les applaudissements de la foule. Il pouvait constater et apprécier l'immense évolution résultant des efforts des premiers combats auxquels il avait participé!

Plusieurs de mes collègues délégués ont apprécié et ont même été impressionnés par le professionnalisme et par la qualité du travail des gens en place. J'ai reçu également de bons mots pour l'ensemble du congrès auquel ils ont assisté.

En terminant, d'un point de vue plus personnel, je tiens particulièrement à remercier l'ensemble des délégués avec lesquels j'ai travaillé, à titre de directeur, au cours des huit dernières années. J'ai eu la chance de travailler avec des gens de qualité, dévoués à bien servir leurs membres malgré des contextes trop souvent très difficiles. Vous m'avez toujours donné l'énergie pour que l'on puisse, ensemble, aller plus loin.

Au cours des quatre dernières années, j'ai également eu l'opportunité de me joindre au Comité paritaire et conjoint (CPC) et de participer activement à titre de directeur syndical aux relations de travail avec la Sûreté dans le cadre de ce comité, ainsi que celui de la négociation du contrat de travail en cours.

Avec l'expérience acquise, je souhaite maintenant avoir l'opportunité de m'impliquer davantage dans un rôle différent, afin de toujours faire progresser notre Association dans le futur avec la même vigueur, en continuité avec l'évolution qu'elle a connue au cours de ses 50 premières années. ♦

Syndicalement vôtre,

**Dominic Ricard**  
Directeur syndical  
Mauricie / Centre-du-Québec



**Alphée Simard**

Chers lecteurs et membres  
de l'Association,

**V**ous n'êtes pas sans savoir qu'à l'automne se tiendront les élections générales à l'APPQ. Je vous annonce que je serai candidat au poste de vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles. Plusieurs retraites sont annoncées à l'intérieur de votre Conseil de direction et pour assurer une continuité et une bonne marche de l'Association, il nous faut des candidats solides avec de l'expérience pour accéder aux postes qui se libèrent et j'en suis un.

**Pourquoi la SST :** D'abord, je suis très actif dans la vie syndicale depuis environ 15 ans, accédant à mon poste de délégué à la filature en 2002. J'ai par la suite participé à la tournée comme directeur syndical aux élections de l'automne 2004 et accédé au poste de directeur du Quartier général de Montréal en février 2005. Depuis bientôt trois mandats consécutifs en tant que directeur, je suis bien sûr nommé comme représentant en prévention pour faire la tournée des unités du GQG et prévenir les risques d'accident, co-président du comité de Santé, et je participe activement avec une ergonome de l'APSSAP, ayant moi-même suivi la formation en

# L'AVENIR DE L'ASSOCIATION

ergonomie au travail, à transformer l'espace de travail des policiers qui travaillent de plus en plus devant un ordinateur et qui vivent des inconforts reliés à leurs fonctions, provoquant souvent des maladies ou accidents de travail. De plus, j'ai fait partie de plusieurs comités et sous-comités depuis 12 ans : comité de Stratégie, comité d'Investissement de l'APPQ, comité d'Infiltration, comité sur la Filature, comité sur les Dépenses et la Politique salariale de l'APPQ et, depuis quatre ans, sous-comité des Griefs qui traite les griefs des membres de la province et de tous les départements de l'Association. Cela m'a permis d'affûter mes qualités de négociateur avec l'employeur et de prendre de l'expérience dans tous les départements mentionnés ci-haut. Par ailleurs, j'ai commencé un certificat en droit et depuis environ 10 ans j'accompagne une thérapeute qualifiée dans des formations de groupe. Je complète moi-même une formation professionnelle dans ce domaine, ce qui me donne des outils pour intervenir auprès de nos membres qui ont besoin d'aide et de soutien dans des moments difficiles. Vous le savez, comme policier, nous avons au quotidien à intervenir

auprès de gens en grande détresse psychologique; vous savez comment on peut se sentir démuni dans certaines situations. Je m'engage à continuer ma formation qui, à mon avis, est un atout majeur pour ce département, qui me donne des outils supplémentaires pour aider nos membres de l'APPQ. Je serai une personne à 100 % dévouée pour le bien-être de nos membres en ce qui concerne tous les aspects de notre travail de policier.

En terminant, je tiens à remercier le vice-président sortant, M. Daniel Rolland, pour son dévouement, et les membres du Conseil de direction pour leur soutien indéfectible. J'ai gardé la cerise pour la fin... Mes remerciements iront à tous mes délégués qui m'ont assisté dans ma tâche de directeur, ceux d'hier et ceux de maintenant, vous êtes pour moi la pierre angulaire de notre Association. Sans vous, nous serions très démunis. Continuez votre bon travail, avec passion et brio, comme vous l'avez fait avec moi. 💎

**Alphée Simard**

Directeur syndical  
Quartier général de Montréal



# OSONS LA RÉFLEXION




**Stéphane Jetté**

Bonjour à tous,

**L**ors du congrès 2016, M. André K. Malouf présentait le livre de l'APPQ intitulé *S'unir pour progresser*, relatant les 50 ans d'histoire de notre Association. Une copie a d'ailleurs été remise gratuitement à chaque membre syndiqué. Malgré une proposition adoptée à l'unanimité à l'assemblée des délégués en 2012, une certaine polémique parmi

les membres s'ensuivit engendrant différents commentaires sur le terrain et un de nos membres a pris la peine d'exprimer sa pensée représentant la majorité silencieuse.

La verve d'un de ses commentaires a attiré mon attention : il s'agit d'une réflexion nous sensibilisant à la raison d'être de ce manuscrit. Avec la permission de son auteur, membre du district

Montérégie Est, je vous partage ledit commentaire rédigé par le sergent Pascal Gauthier du quartier général de Boucherville. Ce dernier nous livre un message bien senti qui nécessite qu'on y réfléchisse. 

Bonne lecture!

**Stéphane Jetté**  
Directeur syndical  
Montérégie Est

## Pascal Gauthier, sergent

8 juin à 12 h 55

### Le livre *S'unir pour progresser*

*Le 9 septembre prochain, j'aurai 20 ans à la shop. Je compte en faire environ une dizaine de plus. J'espère que notre organisation, que je quitterai alors, continuera d'évoluer dans le monde politique complexe dans lequel nous vivons aujourd'hui. J'espère que mes collègues du moment seront en bonne santé et que nos organisations policières (employeur et association) le seront également.*

*À 44 ans, j'ai compris que pour bien saisir le monde dans lequel nous vivons, nous devons comprendre le passé : pour saisir le conflit israélo-palestinien, il faut connaître des grands pans de l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, et la dissolution de l'Empire ottoman au 20<sup>e</sup> siècle. Pour comprendre nos mouvements indépendantistes québécois, nous devons remonter aux origines de la colonie, les changements de dépendances de l'époque et l'influence des décideurs dans ces lointains moments. Tout autre problème actuel trouve ses fondements dans l'histoire souvent lointaine. Il en est ainsi lorsque vient le temps d'évoluer, de s'améliorer. En tout temps. Partout. Même dans notre propre groupe.*

*Quand j'apprends qu'il y a des groupes de travail complets qui ont refusé d'avoir le livre que l'APPQ a fait produire sur son histoire, je n'ai vraiment pas d'autres mots à dire que ce geste est complètement irréflecté et frise l'irresponsabilité. L'ignorance de l'histoire pourra un jour causer un grave préjudice à notre collectivité. Chers collègues, je regrette de vous annoncer que vous en serez en partie responsables, j'en suis convaincu. Ce petit populisme peut tuer.*

*Lire ce livre, ce n'est pas être d'accord avec quoi que ce soit, ni qui que ce soit. Recevoir ce livre et le lire, c'est choisir de s'éduquer. Choisir l'éducation, c'est connaître notre organisation policière jusqu'à ses racines les plus profondes. C'est s'offrir le pouvoir de faire des choix éclairés le moment venu. C'est être capable de tenir un discours qui se base sur quelque chose et cesser de faire des discours vides de sens basés sur du sensationnalisme, de fausses généralités, des sophismes ou des défenses « Chewbacca » comme on en voit souvent. Ici aussi.*

*Supposons (je n'en ai aucune idée et franchement je m'en fous un peu) que l'impression de ce bouquin a coûté 4 000 membres x 25 \$ (et c'est beaucoup moins que ça, j'en suis convaincu, il faut compter le « cost » et non le prix de détail), considérant que la bâtisse de Sainte-Julie est claire à nous, que le Fonds de pension est en santé, que les assurances demeurent compétitives (ne vous en déplaie) et qu'on continue d'avoir de l'influence : sachez, chers collègues, que je suis parfaitement heureux que NOS représentants aient investi cet argent dans NOTRE culture, et ce, pour NOTRE avancement collectif. Vous saviez que ce choix a été approuvé en congrès il y a quelques années? Vous saviez que ces délégués, ces directeurs et ces permanents, c'est démocratiquement qu'ils ont été élus pour nous représenter? Pour faire des choix?*

*Que plusieurs ne voient pas la production et la distribution de ce bouquin comme un geste essentiel à la pérennité de nos conditions de travail et considèrent cette œuvre comme une action inutile de notre Association et, qu'en guise de protestation, rejettent notre histoire en refusant le livre, est complètement et hautement décevant.*

*En agissant ainsi, ceux qui font ce refus rejettent globalement l'éducation et la culture, en débutant par la leur. C'est le choix de rester enfermé dans le petit monde du moment présent, de suivre les leaders négatifs; et ceux qui s'élèvent au-dessus de la mêlée, eh bien on les trouve prétentieux et inutiles. On préfère « bitcher » et aller au cinoche pour nous désennuyer. On souffre de petit populisme. En réalité, agir ainsi, c'est d'admettre être un peu bête et qu'on ne veut surtout pas que ça change.*

*Chers collègues qui rejetez l'éducation et la culture, sachez que je ressens le malaise le plus profond. Je ressens le besoin de vous dire que ce choix honteux de cultiver l'ignorance en faisant cet autodafé virtuel, nous nuira à long terme. La grandeur de cette irresponsabilité me dépasse.*

*Toutefois, SVP n'ayez crainte, je lirai ce bouquin. Promis. Papa (mat. 2441) aussi. C'est une valeur familiale chez nous de toujours refuser avec vigueur de demeurer bête. Voilà, c'est dit. Je choisis l'éducation et la culture. Je le fais pour moi, mais aussi pour nous tous.*

*En toute sincérité.*



**Chrystian Leclerc**

Chères consœurs et chers confrères,

**J**e vous annonce que je vais quitter mon poste de directeur syndical au Quartier général de Québec que j'occupe depuis 12 ans. Quelle expérience positive j'ai eue de pouvoir vous donner un service complet et de faire cheminer vos dossiers si importants, mais aujourd'hui l'avenir m'appelle ailleurs – si les membres de la province m'en accordent le privilège, car j'ai déposé ma candidature pour le poste de vice-président aux Finances à l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec.

Je crois disposer de toute l'expérience nécessaire et être en mesure d'offrir un apport positif à la prochaine équipe de permanents qui se constitue en raison des nombreux départs à la retraite au

## REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DU QG QUÉBEC POUR LEUR CONFIANCE ET LEUR SOUTIEN DEPUIS 12 ANS

sein des nominés actuels. Je suis un financier dans l'âme et je détiens une excellente connaissance des règles administratives et du fonctionnement de l'APPQ. Je compte m'approprier ce poste avec la même ferveur qui fait ma marque depuis 12 ans dans mes fonctions de directeur du Quartier général de Québec.

Permettez-moi de profiter de l'occasion pour remercier chaleureusement toutes les personnes du Quartier général de Québec qui m'ont fait confiance par le passé; aussi bien les membres par leur appui et leur ouverture que mes délégués qui m'ont accompagné dans mes fonctions de directeur. Que de dossiers sur lesquels nous avons travaillé ensemble; chapeau la gang! Vous avez et conserverez ma reconnaissance pour

l'implication dont vous avez fait preuve et pour la chaleureuse camaraderie qui a fait de nous des membres solidaires.

Pour finir, je tiens à souhaiter bonne chance à mon successeur au poste de directeur au Quartier général de Québec, je lui assure déjà mon soutien et ma disponibilité à lui passer les fonctions.

Au plaisir de vous rencontrer et de vous parler plus précisément des projets que je souhaite mettre de l'avant pour assurer la pérennité financière de l'Association et vous transmettre, en personne, mes plus sincères salutations. ♦

**Chrystian Leclerc**  
Directeur syndical  
Quartier général de Québec

# TOURNOI DE GOLF



- 125 \$ / PERSONNE • 18 TROUS (QUI COMPREND 1 VOITURETTE, LE REPAS ET LA SOIRÉE)
- 450 \$ POUR UN QUATUOR (QUI COMPREND 2 VOITURETTES, 4 REPAS ET LA SOIRÉE)

**VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2016**

**AU CLUB DE GOLF CENTRE CASTOR DE VALCARTIER**

BASE VALCARTIER, C.P. 1000, SUCC. FORCES  
COURCELETTE (QUÉBEC) G0A 4Z0



**TOUS LES PROFITS IRONT À LA VIGILE**

**POUR PLUS D'INFORMATIONS :**  
**ERIC.PAGE@LAVIGILE.QC.CA / 418 951-8551**

# HOMMAGES

**D**u 1<sup>er</sup> au 4 juin dernier se tenait à Saint-Sauveur dans les Laurentides le 48<sup>e</sup> Congrès annuel des délégués de l'APPQ; incidemment, nous célébrions le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Association. Moments historiques alors que plusieurs participants ont pu accroître leurs connaissances des passages tumultueux de leur syndicat à travers les décennies, bien livrés par l'un des anciens vice-présidents André K. Malouf lors de la présentation du livre anniversaire. Ce dernier a bien fait ressortir qu'il faut savoir d'où l'on vient pour comprendre tout le chemin parcouru menant à nos conditions de travail actuelles. Témoins de plusieurs bouts de chemin, les anciens présidents Rochon, Turcotte, Cannavino, Dagenais et votre président actuel, Pierre Veilleux, ont pu partager l'histoire avec vos représentants, et ce, en réussissant à soulever l'enthousiasme général, faisant rayonner notre devise : « S'unir pour progresser ».

Certes, le paragraphe précédent relève de l'hommage à nos bâtisseurs; mais aujourd'hui, comme vos délégués ont pu le vivre en fin d'après-midi, le samedi 4 juin dernier, je tiens à rendre la pareille à ceux qui nous ont annoncé leur retraite prochaine par de vibrants témoignages de leur passage à l'APPQ. Des gens qui ont donné 12, 20 et 25 années de leur vie sans jamais compter les 60 heures et plus de travail par semaine; oubliant souvent leurs amis, leur famille... et souvent eux-mêmes. Des hommes passionnés, plein de convictions, qui ont forgé l'histoire associative que nous connaissons à ce jour. Sans vous, l'APPQ ne serait pas ce qu'elle est en 2016; je me garde le droit, avec les membres du Conseil de direction, de puiser dans vos expériences et expertises passées dans le but de garder à jour, quotidiennement, la motivation qui vous caractérise afin de bien nous faire vivre les prochains mandats.



**Julien Lemieux**

Ces passionnés sont les vice-présidents **Claude Blais, Jocelyn Boucher, Daniel Rolland** et **Luc Fournier** ainsi que les directeurs de région **Normand Lavoie, Rémy Bouchard, Sylvain Viel** et **Sylvain Paquette**. Messieurs, partez savourer bientôt une retraite bien méritée; mais sachez que vos noms resteront gravés à tout jamais à l'Association... Tant les autres que moi-même saurons nous en inspirer afin de pourvoir à la continuité associative. ♦

Merci de la générosité de votre temps...  
Hommage Messieurs!

**Julien Lemieux**  
Directeur syndical  
Québec-Nord/Sud



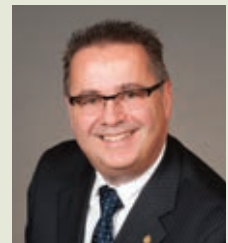
**Claude Blais**



**Jocelyn Boucher**



**Daniel Rolland**



**Luc Fournier**



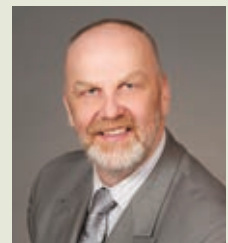
**Normand Lavoie**



**Rémy Bouchard**



**Sylvain Viel**



**Sylvain Paquette**

# Prêt pour des projets?



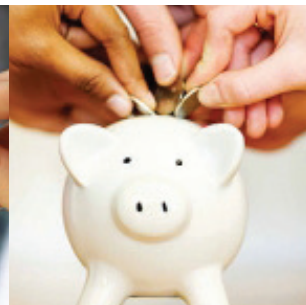
Rénovation



Vacances



Refinancement



Renouvellement

## UN APPEL SUFFIT!

- ✓ Conseils pratiques
- ✓ Meilleurs taux
- ✓ Conditions gagnantes



[www.tauxhypotheque.ca](http://www.tauxhypotheque.ca)

Équipe **GUINAN-LAVOIE**  
courtiers immobiliers hypothécaires

**1-844-MON-APPQ**  
(1-844-666-2777)



Bonjour à tous mes confrères  
et consœurs de la SQ,

**J**e profite de l'occasion qui m'est offerte pour vous parler de mon passage à La Vigile au printemps 2016. La Vigile, qui est située à Québec, est un organisme sans but lucratif ayant comme mission de venir en aide aux personnes portant l'uniforme ou toute autre personne adulte ayant des problèmes reliés à la toxicomanie, à la dépendance ainsi que les problématiques de santé mentale, dont la dépression, le deuil, le stress et l'anxiété.


Ma dernière année a été éprouvante tant sur le plan personnel que du point de vue professionnel. Ne voyant pas d'issue à mes problèmes, j'ai contacté M. Jacques Denis Simard, directeur général de La Vigile. M. Simard m'a cordialement invité à venir le rencontrer et m'a offert de faire une thérapie à La Vigile afin de m'aider à résoudre mes problèmes et d'y voir plus clair. Moi, je doutais qu'une thérapie pourrait m'aider à reprendre une vie normale. Dès mon arrivée à La Vigile, j'ai été pris en charge par une équipe professionnelle et multidisciplinaire composée d'infirmières, d'intervenants et de thérapeutes en relation

d'aide. Tout au long de mon séjour, j'ai assisté à des ateliers de croissance et de développement personnel. Ma thérapeute a pris le temps de m'écouter et de trouver des solutions à mes problèmes. J'ai eu également la chance de rencontrer et d'échanger avec d'autres résidents qui vivaient d'autres problèmes.

J'ai été hébergé dans un endroit calme et sécuritaire disposant de tous les équipements nécessaires pour rendre le séjour agréable (infirmier, gym, salle à manger, salon, terrasse, salle de lavage). La nourriture est excellente et les repas sont fournis par un cuisinier compétent. J'ai quitté La Vigile après 30 jours de thérapie et mon cheminement personnel a été profitable. J'ai retrouvé une vie agréable ainsi que le bonheur familial, et après une longue période d'absence, j'ai recommencé à travailler à la SQ. Grâce à une entente entre notre syndicat l'APPQ et La Vigile, les frais de séjour sont entièrement défrayés par notre régime d'assurance maladie.

Si vous éprouvez des problèmes reliés à la consommation d'alcool ou de drogues, à la cyberdépendance,

au jeu compulsif ou à la santé mentale comme l'état de stress post-traumatique, la dépression, le stress ou l'anxiété, je vous encourage fortement à contacter La Vigile au **1 888 315-0007** ou **1 581 742-7001**. La Vigile offre également un service d'écoute 24 heures sur 24.

Le financement de La Vigile repose en grande partie sur les dons du public. Vous pouvez contribuer au financement en autorisant un prélèvement automatique sur votre paye. Un petit 5 \$ par paye peut aider la continuité des activités de La Vigile. Personne n'est à l'abri de problèmes personnels. Peut-être qu'un jour vous aurez besoin des services de La Vigile. Je vous encourage à contribuer en adhérant au prélèvement automatique. Pour plus d'information, veuillez contacter l'administration de La Vigile. 

#### **Sylvain Leblanc**

Agent  
SQ Québec



## ENTENTE DE SERVICES PERSONNELS ET PROFESSIONNELS DES POLICIERS ACTIFS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC, DES RETRAITÉS DE LA SQ ET DES MEMBRES DE LEUR FAMILLE ASSURÉS DE L'APPQ ET LA VIGILE

2A, RUE MGR-MARC-LECLERC, QUÉBEC QC G1C 2C4



La Vigile

[WWW.LAVIGILE.QC.CA](http://WWW.LAVIGILE.QC.CA)



### Une maison de thérapie pour vous

Chaleureuse et accueillante, la maison est dotée d'une salle d'entraînement, d'une cuisine complète et d'un salon. Elle accueille jusqu'à 16 personnes. Du personnel médical et des experts en relation d'aide spécialisés sont sur place (médecin, infirmières, psychologue, massothérapeute, kinésiologue, etc.).

« La Vigile offre plusieurs ateliers de thérapie qui sont conçus en fonction du vécu des gens portant l'uniforme. Nous considérons les quarts de travail, le stress, les opérations d'urgence, la dangerosité et l'alimentation », dit M. Jacques Denis Simard, directeur général de l'organisme.

La Vigile emploie des consultants (psychologues, psychothérapeutes, travailleurs sociaux, etc.) dans toutes les régions du Québec pour mieux desservir les demandes de service en consultations externes.

L'APPQ et la maison La Vigile ont signé une entente de service/santé afin de répondre aux besoins de thérapie en hébergement et en externe pour les membres concernés et les membres de leur famille immédiate.

La maison de thérapie de La Vigile offre des services de thérapie aux policiers de la SQ et aux membres assurés de leur famille.

#### La maison offre 6 programmes de thérapie en hébergement :

- 1: Dépendance (30 jours)
- 2: Dépression (30 jours)
- 3: Gestion du syndrome post-traumatique (15 jours)
- 4: Gestion de la colère (8 jours)
- 5: Répit (nombre de jours au besoin)
- 6: Gestion de l'anxiété - démarrage hiver 2016.

**Les policiers actifs de la Sûreté du Québec et les retraités ainsi que les membres de leur famille** dans le besoin y trouvent en effet un service d'hébergement et de l'aide de la part d'une équipe d'experts spécialisés qui connaissent leur milieu de travail.

#### Programme de consultations externes / membres SQ-conjoints et enfants

**L'entente donne accès à la gratuité totale pour des services en hébergement et jusqu'à 10 consultations gratuites externes par année.** Renouvellement des dix consultations gratuites le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

Demande de service, téléphonez sans frais : **1 888 315-0007**

**Vous n'êtes pas seuls.  
D'autres ont surmonté leurs difficultés**

**Pour info – Contactez-nous au  
1 888 315-0007**



**Caisse Desjardins des policiers et policières**

**Suivez-nous sur**



@cassepolice



facebook.com/cassepolice



Tous nos remerciements à l'organisation et aux représentants syndicaux pour leur accueil chaleureux!

**Congrès de l'APPQ**

Lors du congrès de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec de juin dernier, votre Caisse était représentée par Michel Boutin, directeur développement des affaires.



**Avec vous sur les verts!**

Notre Caisse se fait partenaire de tous les tournois de golf policiers en milieu de travail ou associatifs. Lors de tournois majeurs, nous offrons le trou d'un coup en collaboration avec notre partenaire La Personnelle, qui pourrait donner la chance à un joueur de remporter un placement de 10 000 \$. À tous nos membres présents à ces tournois, nous réservons le Privilège Membre CAISSE-POLICE : un tirage qui permet à l'un d'entre eux de se voir rembourser ses frais d'inscription au tournoi.

Bonne saison de golf et bonne chance à tous!

**Crédit photo : Fernand Mercier**

*50 ans, ça se fête!*

Nous offrons nos félicitations à l'APPQ pour son 50<sup>e</sup> anniversaire au service des membres de la communauté policière et lui réitérons notre engagement dans la réalisation de projets au bénéfice de nos membres communs.

**Nos meilleurs vœux pour de belles années à venir!**

**VOS REPRÉSENTANTS  
LES DIRIGEANTS ÉLUS**

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Carl Bélisle  
Policier actif



Patrice Cardinal  
Policier actif



Stéphane Laroche  
Policier actif



Marc-André Proulx  
Policier actif

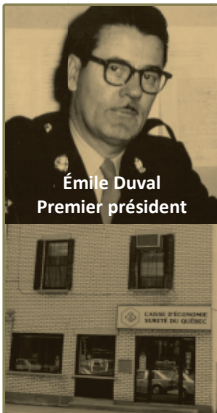


Karyne Sirois  
Policrière active

CONSEIL DE SURVEILLANCE



Claude Chagnon  
Policier retraité



Émile Duval  
Premier président



La Caisse des policiers et policières fête son 70<sup>e</sup> anniversaire cette année! Puisqu'elle résulte du regroupement de la Caisse d'économie des policiers de Montréal et de la Caisse d'économie de la Sûreté du Québec, elle en a profité pour produire une revue historique qui relate leur histoire respective. Pour en savoir plus, consultez nos chroniques à l'adresse suivante : [casse-police.com/casse/histoire-casse/index.fr.html](http://casse-police.com/casse/histoire-casse/index.fr.html). Le texte intégral de la revue historique sera en ligne sous peu.

**SAVIEZ-VOUS QUE?**

C'est à l'École de police du Québec en 1968, à l'initiative de l'APPQ, qu'a été créée la Caisse d'économie des policiers provinciaux du Québec?

**POLICIER DÉGAGÉ EN CAISSE**



**Michel BOUTIN**  
Directeur, développement des affaires  
Au plaisir de vous rencontrer!  
[michel.boutin@casse-police.com](mailto:michel.boutin@casse-police.com)

**WWW.CAISSE-POLICE.COM**  
**514.VIP(847).1004 | 1.877.VIP(847).1004**

# COMMENT REGARDER VERS L'AVENIR SANS COMPRENDRE LE PASSÉ?

**E**n 1991, lors du 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation de l'APPQ, des cérémonies eurent lieu pour souligner ce tournant.

Celles-ci coïncidèrent avec la tenue du Congrès annuel des délégués de juin et furent suivies, en décembre, de l'inauguration de son siège social à Sainte-Julie : l'édifice Joseph-Arthur-Vachon.

En 2016, arrivait son 50<sup>e</sup> anniversaire.

Trois ans et demi plus tôt, soit en 2012, les membres du Conseil de direction en place jugèrent qu'il était primordial de rassembler dans un seul document l'histoire trépidante que l'APPQ avait vécue jusque-là, en y ajoutant celle des trois années qui allaient suivre. Soumise à l'approbation du Congrès des délégués de cette année-là, celui-ci adopta une résolution confiant à messieurs André K. Malouf, Réjean Corriveau et M<sup>e</sup> André Fiset le soin de raconter les principaux faits de son premier demi-siècle d'existence. Il s'agissait là d'une nécessité sans quoi l'APPQ risquait d'être coupée à jamais de ses racines.

Nos membres actifs devaient savoir quels combats, quelles victoires et quelles défaites l'APPQ a connus avant d'en arriver où elle en est rendue aujourd'hui. Attendre plus longtemps

avant d'accomplir un tel projet aurait irrémédiablement mené à y renoncer, la somme des documents et des témoignages à recueillir étant monumentale.

Trois ans et demi plus tard, les auteurs sont fiers de vous présenter leur document intitulé *S'unir pour progresser, 50 ans d'histoire de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec*.

**MM. André K. Malouf, Réjean Corriveau, Pierre Veilleux et M<sup>e</sup> André Fiset**



Certes, le livre impressionne à prime abord et pourrait rebuter certains membres à l'idée de parcourir un si volumineux ouvrage. Celui-ci est pourtant conçu en courts chapitres et subdivisé en brèves sections qui en rendent la lecture plus facile. De plus, il est entrecoupé d'annexes que les auteurs proposent de consulter à mesure que le lecteur ou la lectrice chemine dans ses pages.


L'histoire de l'APPQ n'est pas seulement celle de son fonctionnement interne, de ses négociations et de ses luttes. Elle s'inscrit aussi dans celles de la Sûreté du Québec et du pays.

À notre époque, maints pédagogues déplorent que l'enseignement de l'Histoire soit négligé. Nous pensons comme eux et considérons qu'il s'agit d'un investissement sur l'avenir. La mémoire est le plus indispensable instrument de connaissance sans

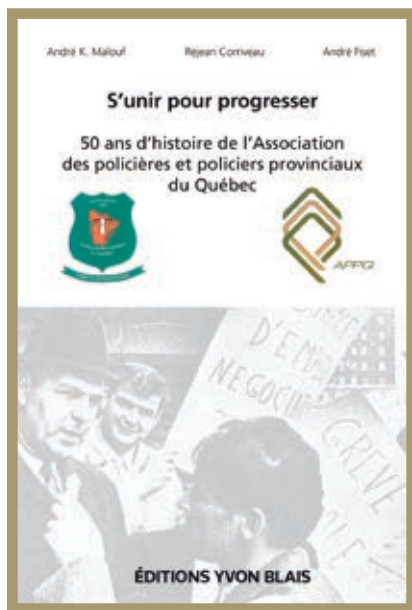
lequel plusieurs se condamnent à rester plongés dans l'ignorance, le pire des appauvrissements.

Pour ceux et celles qui voudraient avoir un aperçu de son contenu, nous suggérons de vous rendre sur le site Web de l'APPQ ([www.appq-sq.qc.ca](http://www.appq-sq.qc.ca)) y entendre la présentation que monsieur André K. Malouf en a fait lors du Congrès des délégués, le 3 juin dernier.

L'histoire que nous avons racontée est celle de policières et de policiers comme nous qui ont cru et croient encore en la justice et la démocratie. C'est aussi celle de travailleurs et travailleuses qui conjuguèrent leurs rêves, leurs efforts et leurs ressources pour protéger la société en espérant être appréciés et traités selon leurs mérites.

Si, en cinquante ans, l'APPQ est devenue un syndicat professionnel, une compagnie d'assurances efficace et une institution financière prospère, tous ses membres, actifs et retraités, doivent savoir ou se rappeler quels chemins abrupts furent empruntés pour y parvenir. En refermant leur livre, ils et elles auront tout lieu d'en être fiers. 

Les auteurs **André K. Malouf, Réjean Corriveau et André Fiset**



# OFFRE EXCLUSIVE

AUX MEMBRES DE L'APPQ

## POUR COMMANDER :

[HTTPS://APPQ.D2EMAIL.COM](https://appq.d2email.com)

OU

[EPPCORPORATIF@D2TECHNOLOGIE.CA](mailto:EPPCORPORATIF@D2TECHNOLOGIE.CA)

TÉL. : 1 855 653-0233



PROFITEZ D'UN RABAIS DE 30 %  
SUR LE FORFAIT À LA CARTE  
SANS FIL DE VOTRE CHOIX.

**63**<sup>\$\*</sup>  
/MOIS  
PRIX RÉGULIER 90\$



VOICI UN EXEMPLE DES ÉCONOMIES  
QUE VOUS POUVEZ RÉALISER.

### FORFAIT TÉLÉPHONE INTELLIGENT EXTRA

- 6 Go de données
- Appels nationaux illimités
- Messages texte, photo, vidéo illimités au Canada
- Afficheur et boîte vocale



\* SEULS LES RÉSIDENTS DU QUÉBEC SONT ADMISSIBLES AU RABAIS. L'OFFRE EXCLUT LES FORFAITS AFFAIRES. CETTE OFFRE EST BASÉE SUR UNE ENTENTE DE DEUX ANS. L'OFFRE EST VALABLE SUR PRÉSENTATION D'UNE PREUVE D'EMPLOI DE LA COMPAGNIE CONTRACTÉE. LIMITE D'UN COMPTE PAR EMPLOYÉ POUR UN MAXIMUM DE CINQ APPAREILS. LES CLIENTS EXISTANTS DE TELUS SONT ADMISSIBLES AU PROGRAMME D'ACHAT DES EMPLOYÉS (PAE) CONFORMÈMENT AUX CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ AU RENOUELEMENT. TELUS SE RÉSERVE LE DROIT DE RETIRER OU DE MODIFIER CETTE OFFRE EN TOUT TEMPS ET SANS PRÉAVIS. TELUS ET LE LOGO TELUS SONT DES MARQUES DE COMMERCE UTILISÉES AVEC L'AUTORISATION DE TELUS CORPORATION. © 2016 TELUS.

D 2 | | | | T E C H N O L O G I E



**450 922-5414**  
**www.appq-sq.qc.ca**  
**info@appq-sq.qc.ca**

## DIRECTEURS DE L'APPQ

Gaspésie—  
Les Îles-de-la-Madeleine  
Sylvain Viel

Bas-Saint-Laurent  
Roger Dubé

Saguenay—Lac-Saint-Jean  
Rémy Bouchard

Québec-Nord/Sud  
Julien Lemieux

Mauricie / Centre-du-Québec  
Dominic Ricard

Estrie  
Sylvain Paquette

Montérégie Est  
Stéphane Jetté

Laurentides / Lanaudière  
Mathieu Sauvageau

Outaouais  
Charles Hopson

Abitibi-Témiscamingue /  
Nord-du-Québec  
Normand Lavoie

Côte-Nord  
Gaétan Boulianne

Quartier général de Montréal  
Alphée Simard

Quartier général de Québec  
Chrystian Leclerc

Grand Montréal  
Stéphane Trottier

## ADRESSES DE COURRIEL POSTES ADRESSES DE COURRIEL POSTES

### PRÉSIDENT

Pierre Veilleux <i>veilleux@appq-sq.qc.ca</i>	21	Stéphanie Bourgault, adj. au prés. <i>bourgault@appq-sq.qc.ca</i> Laurent Arel, dir. communications	22
--------------------------------------------------	----	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

### VICE-PRÉSIDENT DISCIPLINE ET DÉONTOLOGIE

Jacques Painchaud <i>painchaud@appq-sq.qc.ca</i>	26	Marie-Lou Lafrance, sec. juridique <i>lafrance@appq-sq.qc.ca</i>	27
		Karine Landreville, techn. jur. <i>landreville@appq-sq.qc.ca</i>	23

### VICE-PRÉSIDENT GRIEFS ET FORMATION

Claude Blais <i>blais@appq-sq.qc.ca</i>	25	Marie-Isabelle Poirier, sec. et soutien informatique <i>poirier@appq-sq.qc.ca</i>	24
--------------------------------------------	----	-----------------------------------------------------------------------------------------	----

### VICE-PRÉSIDENT SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET RESSOURCES MATÉRIELLES

Daniel Rolland <i>rolland@appq-sq.qc.ca</i>	12	Robert Bronsard, conseiller <i>bronsard@appq-sq.qc.ca</i>	14
		Johanne Lagacé, sec. juridique <i>lagace@appq-sq.qc.ca</i>	13

### VICE-PRÉSIDENT RESSOURCES HUMAINES

Jocelyn Boucher <i>boucher@appq-sq.qc.ca</i>	19	Ludovic Elbaze <i>elbaze@appq-sq.qc.ca</i>	18
-------------------------------------------------	----	-----------------------------------------------	----

### VICE-PRÉSIDENT FINANCES

Luc Fournier <i>fournier@appq-sq.qc.ca</i>	29	Christine Lavoie, agte adm. <i>lavoie@appq-sq.qc.ca</i>	28
-----------------------------------------------	----	------------------------------------------------------------	----

### AVOCATS

Benoit Ducharme <i>ducharme@appq-sq.qc.ca</i>	17	Alain Rousseau <i>rousseau@appq-sq.qc.ca</i>	50
Geneviève Frigon <i>frigon@appq-sq.qc.ca</i>	30		

### ASSURANCE-VIE, MALADIE ET DENTAIRE

poste 7

Lucie Goulet, gestionnaire <i>assurances@appq-sq.qc.ca</i>		Maria Leblanc, agte bureau	15
		Lucie Dessureault, agte bureau	34
		Chantal Laberge, agte bureau	37
		Jeinab Kandjy-Djina, agte bureau	32
		Roxanne Charron, agte bureau	39

### RÉCEPTION

Suzanne Lépine, secrétaire-réceptionniste			0
-------------------------------------------	--	--	---

# EN GROUPE, VOUS EN PROFITEREZ TOUJOURS PLUS



À titre de membre de l'APPQ, **belairdirect** est heureuse de vous offrir, à vous et à votre famille, un **rabais de groupe** pour vos assurances auto et habitation.

Cette offre s'ajoute aux rabais déjà existants:



## Rabais Auto + Habitation

Combinez vos assurances auto et habitation et économisez jusqu'à 5% sur votre assurance auto et jusqu'à 15% sur votre assurance habitation.



## Rabais Multivéhicule

Assurez plus d'un véhicule chez nous et économisez 10% ou plus\*.



## Rabais pour motos et véhicules hors route

Profitez d'économies additionnelles en combinant l'assurance d'un véhicule saisonnier et votre assurance habitation ou automobile.

De plus, profitez également de l'assurance des **frais juridiques - allégations** tout à fait **gratuitement**.

Grâce à **belairdirect**, économiser sur vos assurances est plus simple que vous ne le pensez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui pour obtenir une soumission.

OBTENEZ UNE SOUMISSION  
1 866 887-6542  
[belairdirect.com/appq](http://belairdirect.com/appq)



## ASSURANCE DÉMÉNAGEMENT!

Obtenez une assurance pour couvrir tous les dommages liés à votre déménagement, et ce, que vous soyez client de belairdirect ou non.

Appelez-nous au **1 844 204-5343**



**belairdirect.**  
l'assurance. simplifiée.™

\*Rabais moyen de 11,1% sur la prime d'assurance auto des nouveaux clients de **belairdirect** au Québec ayant assuré plus d'un véhicule admissible entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 24 octobre 2014. Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent aux offres mentionnées. Ces offres peuvent être modifiées sans préavis. Toute marque de commerce est la propriété de son propriétaire respectif. Veuillez consulter [belairdirect.com](http://belairdirect.com) pour plus de détails. © 2015 La Compagnie d'assurance Belair inc. Tous droits réservés.